

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, votez pour élire des représentant.e.s

**SOLIDAIRES
UNITAIRES
DÉMOCRATIQUES**



Notre liste de candidat.e.s

- 1 - Hugo GERLING | Gestionnaire pédagogique
- 2 - Caroline MARIÉ | Gestionnaire pédagogique
- 3 - Nicolas DAVION | Médiateur scientifique
- 4 - Aurélie PUYBONNIEUX | Documentaliste
- 5 - Chantal MONNINI | Documentaliste
- 6 - Jérôme BRAEMER | Gestionnaire pédagogique
- 7 - Noëlle LALLEMAND | Statisticienne
- 8 - Quentin BUTSTRAEN | Assistant archiviste
- 9 - Françoise CARRASSE | Secrétaire pédagogique
- 10 - Ibrahim MOUHOUS | Responsable logistique
- 11 - Marie-Liesse BERTRAM | Médiatrice documentaire
- 12 - Daniel MORGAN | Enseignant
- 13 - Camille PALOQUE-BERGÈS | Ingénieure de recherche
- 14 - Khaled CHELLY | Technicien informatique
- 15 - Annick FITOUSSI | Secrétaire pédagogique
- 16 - Halim TABTI | Agent de réservation
- 17 - Magali BRIDAULT | Gestionnaire de scolarité
- 18 - Laurent GROUET | Ingénieur en appui à la recherche
- 19 - Hélène AMADOU | Apparitrice
- 20 - Manoj JHEELAN | Technicien en appui à l'enseignement

Le Comité Social d'administration (CSA) va remplacer le Comité technique (CT), et la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) remplacera le CHS-CT. Il s'agit d'instances consultatives sur tout ce qui concerne les conditions de travail des personnels de l'établissement : rémunérations, primes, temps de travail, risques psychosociaux, organisations des services, des laboratoires, des composantes, gestions des emplois.

Membre de l'Union syndicale Solidaires, Sud porte en toute autonomie ses revendications pour les personnels et le service public en **défendant l'unité et la convergence des luttes**. Ses adhérent.e.s et représentant.e.s voient dans le syndicalisme un moyen de rassembler les personnels, de relayer les luttes de terrain dans les instances, et de **faire émerger des projets collectifs, démocratiques et émancipateurs**, au sein de l'établissement.

Lors du mandat précédent, nous avons toujours fait pression pour une revalorisation salariale des agents contractuels, ce qui a fini par porter ses fruits : désormais, plus aucun contrat à temps plein ne sera signé pour moins de 1 500 € nets par mois. C'est bien le minimum, surtout au moment où l'inflation bat des records, et Sud entend poursuivre dans cette voie et **défendre une augmentation générale des salaires** pour compenser les pertes subies depuis 10 ans. En première ligne sur la **défense des postes et du statut des fonctionnaires**, sur la défense et l'accompagnement de cas individuels, ainsi que pour le renouvellement des contrats, Sud s'est fortement mobilisé dans les instances pour combattre les mutualisations de service qui génèrent des surcharges de travail et les contrats précaires qui ont provoqué le départ de 500 personnels BIATSS en 3 ans ! Ce *turn-over* incessant, la lenteur des procédures de recrutement, le non-remplacement des agents en arrêt maladie et les « réorganisations » permanentes ont dégradé les conditions de travail et fait exploser les risques psycho-sociaux (souffrance au travail, perte de sens, *burn-out*, etc.).

La pandémie n'a rien arrangé et lors des principaux épisodes de cette crise, Sud a été très présent pour **dénoncer le recours abusif au présentiel ou le travail à distance forcé**, les redéploiements au « volontariat » pour cause de « baisse de l'activité », et pour améliorer les conditions de travail pour les agents, sur site ou à distance.

Attaché à la liberté et à la qualité de l'enseignement, Sud s'est également opposé à la création de chaires au Cnam en vue de plaire au pouvoir en place comme celles consacrées à la « laïcité » ou à la criminologie et s'est engagée contre la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) qui aggrave la précarité des jeunes chercheur.euse.s et remet en question l'indépendance de la recherche. Enfin, Sud est intervenu à de nombreuses reprises pour que le musée des arts et métiers puisse assurer sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique et pour faire respecter son fonctionnement et ses spécificités métiers.

Le CSA nécessite des représentant.e.s à votre écoute, en mesure de porter vos revendications et capables d'être force de proposition pour améliorer votre qualité de vie au travail

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022, VOTEZ SUD ÉDUCATION !

NOS REVENDICATIONS AU CNAM ET AU NIVEAU NATIONAL

Conditions de travail

Pour des recrutements à la hauteur des besoins dans tous les services afin de mettre fin à la surcharge de travail généralisée, et permettre des conditions dignes de travail et d'accueil des usagers.

Pour une meilleure prise en charge des frais liés au télétravail : participation de l'établissement aux factures de chauffage, d'électricité, d'abonnement internet et téléphonique ; pour le droit au télétravail même lorsqu'on exerce à temps incomplet (50 à 70 %).

Pour une organisation du travail plus souple pour les personnels aidants (parent.e âgé.e, proche malade ou handicapé.e) et les jeunes parents. Pour la prise en charge du jour de carence par l'établissement en cas d'arrêt maladie.

Traitements et salaires

Nous demandons une hausse générale des salaires, en priorisant d'abord les rémunérations les plus basses, et l'intégration de l'indemnitaire dans le salaire pour pouvoir être pris en compte dans le calcul de la retraite.

Nous voulons l'abolition de la part variable de la prime de fin d'année : les mêmes primes pour tout le monde, ou qu'elles soient utilisées pour résorber les écarts de rémunération. Nous demandons la reconduction et l'élargissement du dispositif «bas salaire» pour toutes celles et ceux dont la rémunération n'atteindrait pas 1700€ nets par mois et la fin des primes exorbitantes de 18000€ annuels décidées par l'ancien Administrateur général pour ses adjoint.e.s.

Lutte contre la souffrance au travail

Nous demandons que soit mis fin au management condescendant, autoritaire et vexatoire qui est à la source de nombreuses situations de souffrance au travail.

Pour la fin des évaluations infantilisantes des collègues de tous statuts, des BIATSS aux EC. Les changements de grade doivent être automatiques, et les autres promotions doivent être liées à des critères objectifs, notamment l'ancienneté.

Lutte contre la précarité

Pour la titularisation de tous les agents contractuels qui le désirent, ou à défaut, leur passage en CDI avec une progression salariale au même rythme que leurs collègues titulaires. En attendant, nous demandons l'application des dispositions de l'accord-cadre de 2009 qui permettait la reconduction automatique des contrats sur besoin permanent au bout de deux CDD d'un an.

Pour le reclassement automatique sur la nouvelle grille salariale des contractuel.le.s selon leur ancienneté : à emploi et responsabilité égale, l'agent qui est là depuis plusieurs années doit être mieux rémunéré.e que celui ou celle qui vient d'être recruté.e.

Parce que nos collègues contractuel.le.s ont le droit de chercher ailleurs, nous demandons qu'ils et elles aient la possibilité de refuser un renouvellement sans perdre leurs droits aux indemnités chômage

Égalité femmes/hommes et discriminations

Au Cnam, les femmes occupent près de 66 % des postes de cat. C et ne représentent que 39 % des personnels enseignants. Nous demandons de véritables mesures pour l'égalité femmes-hommes : suppression des écarts de rémunération et de déroulement de carrière, meilleur accompagnement des situations de grossesse, de parentalité et meilleure articulation des temps de vie professionnelle et personnelle.

Pour un renforcement de la prévention et de la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes, homophobes, racistes et antisémites. Pour une cellule «Stop violence» indépendante des services RH et mieux dotée en moyens humains.

Défense d'un enseignement public démocratique et de qualité

En exigeant que les services pivots du Cnam (scolarité, laboratoires et EPN) soient dotés de véritables moyens pour accueillir les publics et promouvoir l'éducation permanente et la formation pour toutes et tous. En combattant le manque de moyens affectés aux cours en présentiel (manque d'enseignant.e.s, de conseiller.ère.s d'orientation et de secrétaires pédagogiques, locaux et matériel dégradés, etc.).

En défendant une politique d'enseignement et de recherche qui ne soit pas fondée sur des exigences de rentabilité à court terme mais participe d'une logique de progrès social et d'émancipation. Nous dénonçons la baisse des moyens et leur attribution sur des critères de « performance ». Il faut assurer à tous les laboratoires des moyens financiers pérennes et un recrutement de personnels permanents à hauteur des besoins.

En soutenant la diffusion de la culture scientifique et technique auprès de tous les publics (gratuité du Musée...).

Pour une refonte nationale du contrat doctoral, garantissant l'égalité et l'indépendance des doctorant.e.s qui doivent particulièrement être protégé.e.s face aux risques d'isolement et d'abus de pouvoir.

**DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022, VOTEZ SUD ÉDUCATION
POUR UN AUTRE SYNDICALISME, UNE AUTRE VOIX FACE À LA HIÉRARCHIE**